

**Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des  
communes aux fins de la consultation prébudgétaire de 2019**

Présenté par :  
L'Association canadienne des hygiénistes dentaires

3 août 2018

## Recommandations

1. Que le gouvernement améliore la qualité de vie des aînés du Canada en finançant l'élaboration de directives nationales sur la santé bucco-dentaire dans les établissements d'hébergement et de soins longue durée.
2. Que le gouvernement fédéral s'engage à optimiser la distribution des ressources humaines en santé et leurs capacités grâce aux mesures suivantes :
  - a. Étendre le programme canadien d'exonération de remboursement du prêt d'études à l'hygiène dentaire pour améliorer l'accès aux soins bucco-dentaires dans les collectivités rurales et éloignées.
  - b. Fournir un financement à long terme au programme des praticiens en santé bucco-dentaire, à l'image de l'attestation d'études pour le personnel infirmier praticien, programme qui a porté ses fruits. Il s'agit d'une solution économique pour améliorer la santé bucco-dentaire des populations rurales, éloignées et autochtones.

## Présentation

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) comprend l'importance de la compétitivité canadienne. Chaque année, les problèmes et traitements liés à la santé dentaire font perdre au Canada plus de 40 millions d'heures de travail, pour une perte de productivité potentielle de l'ordre de plus de 1 milliard de dollars<sup>1</sup>. Par des investissements ciblés en soins préventifs, le gouvernement fédéral fera chuter le nombre de journées de travail perdues pour des problèmes bucco-dentaires.

Les hygiénistes dentaires sont des professionnels en soins bucco-dentaires primaires qui se spécialisent dans la promotion de la santé et les stratégies de prévention des maladies. Plus de 29 000 hygiénistes dentaires partout au pays jouent un rôle essentiel dans la santé bucco-dentaire des Canadiennes et Canadiens. L'ACHD demande de témoigner devant le Comité permanent des finances et exhorte le Comité à envisager d'inclure les éléments suivants au budget fédéral de 2019.

## Améliorer la qualité de vie des résidents d'établissements de soins longue durée

Pour la première fois de son histoire, le Canada compte moins d'enfants que de personnes âgées, et celles-ci gardent leurs dents plus longtemps. La croissance du nombre d'aînés entraîne une augmentation des besoins en matière de santé et de santé bucco-dentaire. On accorde souvent moins d'importance aux soins bucco-dentaires préventifs pour les aînés qu'à tout autre traitement ou soin, et ce, peu importe le milieu de soins. Pour favoriser la santé globale de notre population vieillissante, nous devons éliminer les barrières à l'hygiène buccale quotidienne et aux soins préventifs professionnels. Il est inacceptable qu'autant de personnes âgées se présentent aux urgences pour soulager temporairement les symptômes d'une maladie bucco-dentaire non traitée et, qu'ensuite, le problème ressurgisse parce que la cause sous-jacente n'a jamais été traitée.

Le gouvernement fédéral peut **améliorer la qualité de vie des personnes âgées du Canada par l'élaboration de directives nationales sur les soins bucco-dentaires préventifs dans les établissements d'hébergement et de soins longue durée**. Ces directives devraient être établies avec l'ACHD et le Bureau du dentiste en chef (BDC) et distribuées en tant que ressources par le nouveau ministre responsable des aînés.

Personne idéale pour jouer un rôle prépondérant à cet égard, le nouveau ministre responsable des aînés pourra encourager tous les types d'établissements accueillant des personnes âgées à adopter des pratiques exemplaires en santé globale et bucco-dentaire des aînés. Les nouvelles directives inciteraient les établissements à accorder la priorité aux soins bucco-dentaires et à comprendre la valeur des soins préventifs ainsi que les mesures à prendre pour offrir ces soins.

## Améliorer les résultats grâce à de meilleures ressources humaines en santé

Le Canada compte plus de 29 000 hygiénistes dentaires agréés, et la profession ne cesse de croître. Si nombre de Canadiennes et Canadiens ont accès à des soins d'hygiène dentaire préventifs, d'autres, surtout dans les régions rurales et éloignées et dans les collectivités vulnérables, n'ont pas cette même chance. Par conséquent, les gens qui en ont le plus besoin reçoivent moins de soins, et la prestation tardive de soins et la progression de la maladie ont des répercussions systémiques sur la santé. Dans les collectivités rurales et éloignées, la productivité au travail s'en voit considérablement affectée, car de nombreux habitants doivent parcourir des centaines de kilomètres et s'absenter plusieurs jours du travail pour recevoir des traitements bucco-dentaires.

On a récemment accordé beaucoup d'attention à la nécessité de changer la prestation de services de santé bucco-dentaires pour les populations mal desservies. Qui plus est, un important dialogue s'est amorcé sur la façon d'inciter les professionnels de la santé à s'installer dans les régions qui ont toujours eu de la difficulté à attirer des personnes qualifiées pour y fournir les services requis à une bonne santé globale.

L'ACHD s'affaire à élaborer des solutions stratégiques et prône la création de programmes qui permettront de surmonter ces défis persistants. Le budget de 2019 est l'occasion pour le gouvernement d'agir et d'accorder la priorité à une meilleure santé bucco-dentaire, ce qui améliorera la qualité de vie de la population, et de façon plus générale, la compétitivité du Canada.

Dans un premier temps, **l'ACHD recommande que le gouvernement étende le programme canadien d'exonération de remboursement du prêt d'études, offert aux médecins et au personnel infirmier, aux hygiénistes dentaires agréés qui pratiquent dans les collectivités rurales et éloignées et, ainsi, renonce au remboursement d'une portion de leurs prêts d'études.** Cette mesure, qui inciterait les hygiénistes dentaires à offrir des soins préventifs aux populations mal desservies du Canada, pourrait réduire les disparités en santé bucco-dentaire et pallier la pénurie en ressources humaines dans ces collectivités. De plus, sachant qu'ils auraient accès à un programme d'exonération et qu'ils pourraient retourner travailler dans leur collectivité avec un certain avantage financier, les habitants des collectivités rurales et éloignées pourraient être encouragés à se diriger vers la profession d'hygiéniste dentaire. Cette mesure n'aidera pas seulement la population canadienne à recevoir les soins de santé qu'elle mérite, elle fournira aux femmes une aide essentielle et réduira les obstacles à leur participation au marché du travail, car l'hygiène dentaire est une profession à prédominance féminine.

Dans un second temps, **l'ACHD recommande que le gouvernement fédéral s'engage à financer le programme des praticiens en santé bucco-dentaire afin d'accroître la gamme de soins que peuvent prodiguer les diplômés.** Après des années de consultation et d'élaboration, l'ACHD a obtenu du gouvernement qu'il s'engage à créer un nouveau programme de formation qui palliera des lacunes importantes en soins bucco-dentaires, prévalentes dans les collectivités rurales, éloignées et autochtones. Dans la même logique

qu'une infirmière praticienne qui offre une gamme complète de soins directement aux patients, un praticien polyvalent en santé bucco-dentaire peut offrir un éventail de services aux populations dans le besoin, réduisant ainsi les disparités en matière de santé bucco-dentaire au Canada. Bien que l'élaboration d'un programme d'études soit un pas dans la bonne direction, les diplômés doivent avoir des perspectives d'emploi pour que le programme atteigne son plein potentiel. Le gouvernement devrait engager des fonds supplémentaires pour que cette initiative passe l'étape pilote et devienne une solution viable à long terme.

Ensemble, ces initiatives en ressources humaines favoriseront la prestation de soins bucco-dentaires aux populations mal desservies, amélioreront la santé bucco-dentaire et augmenteront la productivité et la compétitivité du Canada.